

T04 - Les troubles « Dys » et le Déficit de l'Attention/ Hyperactivité en établissement scolaire et de formation

Appui aux entreprises / établissements scolaires/ organismes de formation



PROBLEMATIQUE

Les troubles « Dys » et le Déficit de l'Attention/Hyperactivité touchent environ 5 à 10 % de la population. Cet ensemble de troubles engendre des difficultés à automatiser des activités en lien avec les apprentissages (lecture, écriture, calcul...), à se concentrer, ... Leur retentissement sur la scolarité est très important et entraîne des conséquences sur l'insertion professionnelle.

En découlent des troubles secondaires et notamment une baisse de l'estime de soi.

Le dépistage, la meilleure compréhension et la prise en charge de ces troubles permettent l'aménagement du travail scolaire et professionnel et la mise en place de compensations visant à améliorer significativement la qualité de vie de ces enfants, adolescents et adultes qui devront vivre avec.



OBJECTIFS

Développer une meilleure connaissance des troubles des apprentissages et de leurs modes de compensation (aménagements...).

Réfléchir à une méthodologie d'accueil au sein de l'établissement.

Être en capacité d'adapter sa pratique pédagogique et d'utiliser des méthodes de compensation.



PROGRAMME

- Les troubles des apprentissages : mises en situation, explications et leurs points forts ?
- Aménagements pédagogiques ;
- Les sigles : PAI ? PAP ? PPS ? MDPH ?
- NTIC, TICE ?
- Pour un climat, source de confiance en soi : compréhension le plus tôt possible, travail partenarial, sensibilisation de tous (enseignants, parents, élèves) ;
- Liens avec la citoyenneté (respect, tolérance, différence, handicap) ;
- Une philosophie d'établissement ?
- Et après cette formation, concrètement dans notre établissement : Qui fait quoi ? Avec quels outils ? Où, Quand et Comment ?



PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Tout professionnel d'établissement scolaire, de formation...

Pré-requis : formation accessible à tous.



METHODE

- Apports théoriques ;
- Formation concrète et pratique ;
- Etudes de cas, diffusion de films ;
- Temps d'échanges et remise des supports de formation.



MODALITE D'EVALUATION

- Evaluation des acquis ;
- Evaluation satisfaction.

Note moyenne attribuée par les stagiaires précédents : 9,45/10

Durée : Selon le niveau d'approfondissement souhaité : de 6h à 24h

Lieu : En établissement uniquement

Tarif : 303€ / heure + frais de transports

Intervenant(e) : Virginie BISCAY ou Pauline LEBAS ou Andréane SOMAPIANI – Neuropsychologue